



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS
**COMMUNAUTE DE COMMUNES
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU**

Délibérations

Conseil Communautaire

XXXXXXXXXX

Séance du **Jeu**di 30 Mars 2023

Nombre de membres en exercice : 61
Nombre de membres présents : 43
Nombre de membres ayant
donné pouvoir : 10
Nombre de membres excusés : 2
Nombre de membres absents : 6

Date de convocation :
24 mars 2023

Acte rendu exécutoire après visa du
contrôle de légalité le :

1 2 AVR. 2023

et publication par la mise en ligne sur
le site internet le :

1 2 AVR. 2023

**7 - Finances Locales
7.10 - Divers**

Objet : Affectation des résultats

L'an 2023, le 30 mars à 20h30, le conseil communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau s'est réuni en salle des mariages de l'Hôtel de Ville de Vire, lieu habituel choisi pour la tenue de ces séances, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER, Président.

Les convocations ainsi que l'ordre du jour de la séance ont été transmis par voie dématérialisée aux conseillers communautaires le 24 mars 2023.

La convocation des conseillers communautaire ainsi que l'ordre du jour ont été affichés, à destination du public, sur le site internet et au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau le 24 mars 2023.

M. Corentin GOETHALS a été nommé secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) applicable à l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT.

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* <u>Représenté(e) par le conseiller suppléant :</u> (en vertu de l'article L5211-6)	* <u>A donné pouvoir à :</u> (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
CONDE-EN-NORMANDIE					
M. Xavier ANCKAERT			M. Pascal DALIGAUT		
Mme Nathalie BOUILLARD			Mme Valérie DESQUESNE		
Mme Catherine CAILLY	X				
M. Pascal DALIGAUT	X				
M. Sylvain DELANGE	X				
Mme Valérie DESQUESNE	X				
M. Jean ELISABETH	X				
Mme Najat LEMERAY			Mme Catherine CAILLY		
LA VILLETTE					
M. Daniel BREARD	X				
PERIGNY					
M. Jean-Christophe MEUNIER	X				
PONTECOULANT					
Mme Gislaine MARIE	X				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
SAINT-DENIS-DE-MERE					
M. Manuel MACHADO	X				
TERRES-DE-DRUANCE					
M. Jean TURMEL					X
BEAUMESNIL					
M. Gilles PORQUET			M. Jean-Claude RUAULT		
CAMPAGNOLLES					
Mme Catherine GOURNEY LECONTE	X				
LANDELLES-ET-COUPIGNY					
M. Denis JOUAULT	X				
LE MESNIL-ROBERT					
M. Jean-Claude RUAULT	X				
NOUES-DE-SIENNE					
Mme Coraline BRISON- VALOGNES	X				
M. Olivier JEANNEAU	X				
Mme Colette JOUAULT	X				
Mme Bernadette LEROY	X				
M. Georges RAVENEL			Mme Coraline BRISON- VALOGNES		
PONT-BELLANGER					
M. Jean-Pierre MURIER	X				
SAINT-AUBIN-DES-BOIS					
M. Maurice ANNE				X	
SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU					
Mme Catherine GARNIER	X				
SOULEUVRE-EN-BOCAGE					
Mme Annick ALLAIN	X				
M. Alain DECLOMESNIL	X				
M. Régis DELIQUAIRE	X				
M. Didier DUCHEMIN	X				
M. Marc GUILLAUMIN			M. Alain DECLOMESNIL		
M. Francis HERMON	X				
Mme Marie-Line LEVALLOIS	X				
M. Eric MARTIN					X
Mme Natacha MASSIEU					X
Mme Sandrine SAMSON					X
Mme Cyndi THOMAS					X
VALDALLIERE					
M. Jean-Paul ANGENEAU	X				
M. Frédéric BROGNIART	X				
Mme Caroline CHANU			M. Serge COUASNON		
Mme Marie-Françoise DAUPRAT	X				
M. Gilles FAUCON	X				
Mme Brigitte MENNIER			M. Gilles FAUCON		
Mme Sabrina SCOLA	X				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	

VIRE NORMANDIE					
M. Marc ANDREU SABATER	X				
Mme Marie-Noëlle BALLÉ	X				
M. Lucien BAZIN	X				
Mme Marie-Ange CORDIER	X				
M. Serge COUASNON	X				
Mme Nicole DESMOTTES	X				
Mme Sylvie GELEZ	X				
M. Corentin GOETHALS	X				
Mme Catherine MADELAINE			M. Régis PICOT		
M. Gilles MALOISEL	X				
M. Pascal MARTIN	X				
M. Gérard MARY			Mme Valérie OLLIVIER		
Mme Marie-Odile MOREL					X
Mme Valérie OLLIVIER	X				
M. Régis PICOT	X				
Mme Jane PIGAULT	X				
Mme Annie ROSSI	X				
M. Guy VELANY				X	

TOTAL	43	0	10	2	6
Nombre de Membres en exercice			61		
Nombre de conseillers présents			43		
Quorum			31		
Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs)			53		

Mme Annie ROSSI, Vice-Présidente en charge des affaires financières et aux moyens généraux donne lecture du rapport suivant :

Chers collègues,

Suivant les avis favorables du Bureau communautaire réuni le 20 mars 2023 et de la commission « Finances, Moyens Généraux et Personnel » réunie le 22 mars 2023, il est demandé au Conseil communautaire de bien vouloir en délibérer et d'adopter les affectations des résultats telles que présentées ci-après.

a) **Budget Principal**

Affectation de résultat de l'exercice 2022

Résultat de fonctionnement

Résultat de l'exercice	1 906 950,38 €
Résultats antérieurs reportés (Ligne 002 du Compte Administratif)	5 532 691,00 €
Résultat à affecter (hors restes à réaliser)	<u>7 439 641,38 €</u>

Solde d'exécution de la section d'investissement

Solde d'exécution cumulé d'investissement	- 1 822 179,54 €	DI 001 / 2023
Dépenses Investissement (Reste A Réaliser)	273 640,11 €	
Recettes Investissement (Reste A Réaliser)	150 637,51 €	
Solde des restes à réaliser	- 123 002,60 €	
Besoin de financement	- 1 945 182,14 €	

AFFECTATION DE RESULTAT

Affectation en réserves (R 1068) en investissement	1 945 182,14 €	RI 1068 / 2023
Report en fonctionnement (R 002)	5 494 459,24 €	RF 002 / 2023

VOTE

Vote ordinaire à main levée :

Pour :	53	Contre :	0	Abstentions :	0
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité		<input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité		<input type="checkbox"/> Non adopté	

b) **Budget annexe REOM (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères)**

Affectation de résultat de l'exercice 2022

Résultat d'exploitation

Résultat de l'exercice	- 99 497,27 €
Résultats antérieurs reportés (Ligne 002 du Compte Administratif)	19 840,81 €
Résultat à affecter (hors restes à réaliser)	- 79 656,46 €

Solde d'exécution de la section d'investissement

Solde d'exécution cumulé d'investissement	66 965,42 €	RI 001 / 2023
Dépenses Investissement (Restes A Réaliser)	- €	
Recettes Investissement ((Restes A Réaliser))	- €	
Solde des restes à réaliser	- €	

AFFECTATION DE RESULTAT

Besoin de financement

Affectation en réserves (R 1068) en investissement	- €	R 1068
Report en exploitation (R 002)	- €	R 002
Report en exploitation (D 002)	- 79 656,46 €	DF 002 / 2023

VOTE

Vote ordinaire à main levée :					
Pour :	53	Contre :	0	Abstentions :	0
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité <input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité <input type="checkbox"/> Non adopté					

c) Budget annexe TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères)

Affectation de résultat de l'exercice 2022

Résultat de fonctionnement

Résultat de l'exercice	203 697,71 €
Résultats antérieurs reportés (Ligne 002 du Compte Administratif)	1 869 583,08 €
Résultat à affecter (hors restes à réaliser)	2 073 280,79 €

Solde d'exécution de la section d'investissement

Solde d'exécution cumulé d'investissement	765 374,52 €	RI 001 /2023
Dépenses Investissement (Restes A Réaliser)	14 202,00 €	
Recettes Investissement (Restes A Réaliser)	8 615,00 €	
Solde des restes à réaliser	- 5 587,00 €	

Besoin de financement - €

AFFECTATION DE RESULTAT

Affectation en réserves (R 1068) en investissement	- €	R 1068
Report en fonctionnement (R 002)	2 073 280,79 €	R 002 / 2023

VOTE

Vote ordinaire à main levée :					
Pour :	53	Contre :	0	Abstentions :	0
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité <input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité <input type="checkbox"/> Non adopté					

d) Budget annexe Production d'Eau

Affectation de résultat de l'exercice 2022

Résultat d'exploitation

Résultat de l'exercice	- 11 132,81 €
Résultats antérieurs reportés (Ligne 002 du Compte Administratif)	40 519,26 €
Résultat à affecter (hors restes à réaliser)	29 386,45 €

Solde d'exécution de la section d'investissement

Solde d'exécution cumulé d'investissement		62 573,62 €	
Dépenses Investissement (Restes A Réaliser)	59 954,00 €		
Recettes Investissement (Restes A Réaliser)	- €		
Solde des restes à réaliser		- 59 954,00 €	
Besoin de financement		62 573,62 €	R002 / 2023

AFFECTATION DE RESULTAT

Affectation en réserves (R 1068) en investissement		- €	
Report en exploitation (R 002)		29 386,45 €	RF 002 /2023

VOTE

Vote ordinaire à main levée :

Pour :	53	Contre :	0	Abstentions :	0
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité		<input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité		<input type="checkbox"/> Non adopté	

e) Budget annexe « Ateliers relais »**Affectation de résultat de l'exercice 2022****Résultat de fonctionnement**

Résultat de l'exercice	- 128 653,61 €
Résultats antérieurs reportés (Ligne 002 du Compte Administratif)	<u>141 686,61 €</u>
Résultat à affecter (hors restes à réaliser)	13 033,00 €

Solde d'exécution de la section d'investissement

Solde d'exécution cumulé d'investissement	- 260 029,12 €	DI 001
Dépenses Investissement (Restes A Réaliser)	5 508,46 €	
Recettes Investissement (Restes A Réaliser)	61 183,00 €	
Solde des restes à réaliser	55 674,54 €	
Besoin de financement	- 204 354,58 €	

AFFECTATION DE RESULTAT

Affectation en réserves (R 1068) en investissement	13 033,00 €	RF 1068
Report en fonctionnement		

VOTE

Vote ordinaire à main levée :

Pour :	53	Contre :	0	Abstentions :	0
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité		<input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité		<input type="checkbox"/> Non adopté	

f) Autres budgets annexes

- Vente de terrains
- ZAM
- ZI « La Papillonnière »
- ZA « Les Neuvillières »
- Parc d'Activités « La Douitée »
- Parc d'Activités « La Papillonnière II (PIPA) »
- Autres ZAE

Considérant que ces budgets annexes sont réalisés sur la section de fonctionnement et font l'objet d'une gestion de stock, il n'y a pas lieu de délibérer, aucune décision n'est requise puisque les résultats de chacune des sections se reportent d'office, suivant la réglementation, sur le budget N+1.

Arrêté en séance les jour, mois et an susdits
Au registre suivent les signatures.

Le secrétaire de séance
M. Corentin GOETHALS

Le Président,
M. Marc ANDREU SABATER

